



Observatoire pour la Pollution Agricole aux AntilLEs (OPALE) Volet eaux souterraines Rapport d'activité 2020-2021

Rapport final

BRGM/RP-71130-FR Juin 2021

E. CIVALLERO, J. PEREZ, B. SEUX, A.-L. TAILAME, J.-B. CHARLIER

.89 3740,46 -625.5







Observatoire pour la Pollution Agricole aux AntilLes (OPALE) Volet eaux souterraines Rapport d'activité 2020-2021

Rapport final

BRGM/RP-71130-FR

Juin 2021

E. Civallero, J. Perez, B. Seux, A.-L. Taïlamé, J.-B. Charlier

Vérificateur :

Nom: Chrystelle Auterives

Fonction: Expert Hydrogéologue

Date: 03/12/2021

Signature:

Chilliant

Approbateur :

Nom: Ywenn De la Torre

Fonction: Directeur Régional

Date: 24/01/2022

Signature:

Le système de management de la qualité et de l'environnement est certifié par AFNOR selon les normes ISO 9001 et ISO 14001.

Contact : qualite@brgm.fr





Mots-clés: Chlordécone, pesticides, Guadeloupe, Martinique, OPALE

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

E. Civallero, J. Perez, B. Seux, A.-L. Taïlamé et J.-B. Charlier (2021) – Observatoire pour la Pollution Agricole aux AntilLes (OPALE) - Volet eaux souterraines - Rapport d'activité 2020 - 2021. Rapport final. BRGM/RP- 71130 -FR, 53 p.

© BRGM, 2021, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

Sommaire

1. Introduction	7
1.1. CONTEXTE	7
1.2. OBJECTIFS	7
2. Présentation de l'observatoire	8
2.1. BASSINS VERSANTS ETUDIES	8
2.2. L'OBSERVATOIRE EN GUADELOUPE - DISPOSITIF	9
2.3. L'OBSERVATOIRE EN MARTINIQUE - DISPOSITIF	12
2.4. SUIVI ET CARACTERISATION DES EAUX SOUTERRAINES	14 14
3. Résultats du suivi des eaux souterraines – Période 2015-2021	17
3.1. GUADELOUPE 3.1.1. Données physico-chimiques en continu 3.1.2. Pesticides - Analyses multi-résidus	17
3.2. MARTINIQUE	
3.3. BILAN	35
4. Bibliographie	36

Liste des figures

Illustration	1 - Présentation des sites de l'observatoire OPALE8
Illustration	2 - Localisation des équipements de suivi sur le bassin versant Pérou/Pères en Guadeloupe (Charlier et al., 2015)9
Illustration	3 - Localisation des équipements de suivi du bassin du Galion en Martinique (Charlier et al., 2015)
Illustration	4 - Evolution de la profondeur du niveau d'eau au sein des piézomètres Saint-Denis 1, Saint-Denis 2 et Fromager en fonction des prépcipitations mensuelles (Station Neufchateau 977107002) - 2015-2021
Illustration	5 : Chroniques piézométriques, de conductivité et de température en fonction de la pluviométrie dans les piézomètres de surveillance sur le bassin Pérou-Pères (de haut en bas : Fromager ; Saint-Denis 2 ; Saint-Denis 1)
Illustration	6 : Evolution des teneurs en CLD et métabolites (μg/l) dans les piézomètres de Fromager (en orange) et Saint-Denis 2 (en bleu), en haut période 2020-2021 et en bas période 2015-2021
Illustration	7 - Evolution des teneurs en pesticides détectées au sein des piézomètres Fromager et Saint-Denis 2
Illustration	8 - Evolution des teneurs en CLD et en CLD-5b-hydro en fonction des précipitations et de la piézométrie – Période 2015-2021
Illustration	9 - Evolution de la profondeur du niveau d'eau et de la conductivité sur la période 2014 – 2021 au sein des piézomètres Bassignac, Mont Vert et Malgré Tout en fonction des précipitations mensuelles 2014 - 2021 (Station Base de Loisirs pour Bassignac et Station Barrage pour Mont Vert et Malgré Tout)
Illustration	10 - Evolution des teneurs en CLD et métabolites (μg/l) détectées au sein des piézomètres Bassignac (B), Mont Vert (MVT) et Malgré Tout (MT)29
Illustration	11 - Evolution des teneurs en pesticides détectées au sein des piézomètres Bassignac, Mont Vert et Malgré Tout
Illustration	12 : Evolution des teneurs en pesticides détectées au sein des piézomètres Bassignac, Mont Vert et Malgré Tout en fonction de la piézométrie des précipitations mensuelles
Liste de	es annexes
Annexe 1	Molécules analysées dans les eaux souterraines
Annexe 2	Date des campagnes de prélèvements en Guadeloupe et en Martinique51

1. Introduction

1.1. CONTEXTE

L'Observatoire sur la Pollution Agricole aux Antilles (OPALE), a été initié en 2012 sur les îles de la Guadeloupe et de la Martinique pour répondre à des questions environnementales spécifiques au contexte du milieu tropical volcanique insulaire cultivé. Il est porté par un consortium constitué du CIRAD, de l'INRAE, du BRGM et de l'IRD.

L'enjeu sociétal est de réduire l'exposition des populations et plus généralement de l'environnement aux pesticides agricoles et donc de réduire les risques qui en découlent sur la santé humaine et sur les écosystèmes.

1.2. OBJECTIFS

L'observatoire a eu pour objectif en 2020 de poursuivre l'acquisition de chroniques de contamination des milieux par les pesticides et notamment la chlordécone (CLD). Le but est de mieux caractériser les transferts entre les différents compartiments de l'environnement (sol, eaux de surface, eaux souterraines) ainsi que leur évolution dans le temps.

Ce dispositif doit permettre :

- d'apporter des éléments sur les moyens de caractériser la pollution à l'échelle territoriale ;
- de produire une information sur la contamination du milieu et son évolution ;
- de constituer une base de données de référence exploitable pour d'autres actions visant, par exemple, les études d'impact en milieu aquatique ou encore des études de remédiation ;
- de tester différentes configurations d'échantillonnage susceptibles de réduire le nombre de mesures au cours du temps ;
- d'évaluer la vulnérabilité du milieu pour les pesticides d'origine agricole.

Depuis 2019, concernant les eaux souterraines, le fonctionnement de base de l'observatoire (1 prélèvement trimestriel) a été enrichi d'actions complémentaires portant sur la réalisation de 8 mesures complémentaires afin d'affiner le suivi temporel de la contamination du milieu. Au total une mesure mensuelle a donc été mise en place, et a été poursuivie en 2020.

Les actions présentées dans ce rapport s'inscrivent dans le plan chlordécone III, action 18 « recherche », sous action « fonctionnement des bassins versants » et sont financées sur le budget opérationnel 2020 du PITE (Programme des Interventions Territoriales de l'Etat), BOP162 (Budget Opérationnel de Programme). Le présent rapport est relatif à l'activité du BRGM entre 2020 et 2021. Il reprend également l'ensemble des données accumulées depuis 2015, permettant ainsi de faire un bilan depuis le démarrage de l'observatoire.

2. Présentation de l'observatoire

2.1. BASSINS VERSANTS ETUDIES

Le dispositif de suivi a été dimensionné à l'échelle d'un bassin versant pour chacune des iles. Deux sites pilotes ont été choisis : un bassin versant en Martinique (Le Galion, 45 km²) et un bassin versant en Guadeloupe (hydrosystème Pérou-Pères, 25 km²). Les deux sites sont complémentaires du point de vue des caractéristiques physiques du milieu, et permettent ainsi la compréhension du fonctionnement global à l'échelle du contexte des Antilles. Les caractéristiques des deux bassins sont rappelées dans l'Illustration 1.

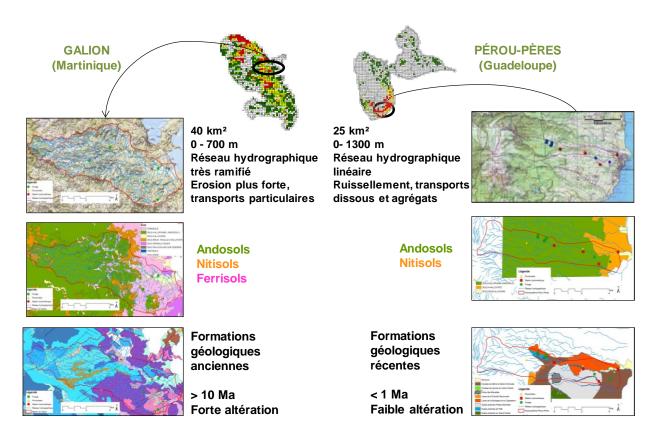


Illustration 1 - Présentation des sites de l'observatoire OPALE

Plusieurs critères sont à l'origine du choix de ces bassins, notamment :

- une activité agricole prédominante avec des systèmes de culture à haut niveau d'intrants ;
- l'existence d'une pollution significative des sols et des eaux ;
- la représentativité de la diversité des conditions climatiques, de milieu (relief, géologie, sols, profils de rivière) et agronomiques (pratiques culturales, systèmes de culture) régionales.

2.2. L'OBSERVATOIRE EN GUADELOUPE - DISPOSITIF

Une description de l'environnement de chaque piézomètre, associée à une présentation du contexte hydrogéologique de ces ouvrages est réalisée dans le rapport CHLOR-EAU-SOL relatif à l'étude de la contamination des sols et des eaux à la chlordécone en Martinique et Guadeloupe (BRGM/RP-64142-FR, Charlier *et al.*, 2015).

L'Illustration 2 présente la localisation des stations dans le bassin versant Pérou-Pères.

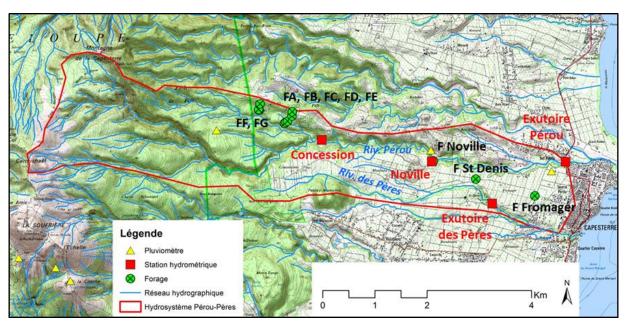


Illustration 2 - Localisation des équipements de suivi sur le bassin versant Pérou/Pères en Guadeloupe (Charlier et al., 2015)

Les trois piézomètres de surveillance du réseau OPALE en Guadeloupe sont les suivants :

 Fromager (n° BSS002NLQZ) : http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS002NLQZ



Le piézomètre de Fromager est situé dans la commune de Capesterre-Belle-Eau, à 57 m NGG. Il est localisé au droit d'une ancienne bananeraie. En 2019, les bananiers ont été retirés en raison de l'installation d'un chantier de construction d'une zone d'aménagement concerté. Les travaux sur la zone ont entrainé la dégradation du piézomètre et la perte d'une sonde d'acquisition en fond d'ouvrage.

Les essais hydrodynamiques présentés dans le rapport BRGM référencé RP-64142-FR, (Charlier et al., 2015) indiquent que le piézomètre, profond de 50 m, est implanté dans un aquifère de type multicouche. La recharge se fait principalement au droit de l'ancienne zone cultivée, même si une partie est liée à la zone d'altitude supérieure en limite amont de l'ancienne zone cultivée (cette altitude de recharge a été mis en évidence par traçage isotopique). Le temps de résidence est estimé à 30-40 ans, ce qui correspond à la période d'application de la chlordécone dans les années

80-90. Un effet de drainance est observé sur cet ouvrage, il existe donc une possible recharge partielle par des eaux récentes.

 Saint-Denis 1 (n° BSS002NLRA) : http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS002NLRA



Le piézomètre Saint-Denis 1 est situé sur la commune de Capesterre-Belle-Eau, à 116 m NGG. Il est localisé en amont du piézomètre Fromager et au milieu de nombreuses bananeraies.

D'une profondeur de 80 m, il recoupe un aquifère lavique fracturé entre 43 et 70 m de profondeur. Ce niveau lavique est surmonté par une coulée de débris et des coulées pyroclastiques. Ces deux horizons ne sont pas crépinés afin d'individualiser le compartiment lavique. L'estimation de l'altitude moyenne de recharge par traçage isotopique indique que la recharge se fait principalement au droit de l'amont forestier. Cependant, la présence de traces de chlordécone dans les analyses indique qu'une partie de la recharge se fait également via la zone cultivée. Le temps de résidence est estimé à 20-30 ans.

La profondeur du niveau piézométrique au sein de cet ouvrage étant trop importante pour prélever l'eau de la nappe avec le matériel du BRGM Guadeloupe, c'est le piézomètre Noville, captant également un aquifère lavique, qui a fait l'objet d'un suivi sur la période 2015-2018. Ce dernier est situé aux abords de la rivière Pérou, en amont des piézomètres Saint-Denis 1 & 2. Son suivi a été abandonné au début 2019 en raison de contraintes d'accès importantes, notamment en période de pluie, ne permettant pas d'assurer la sécurité des agents.

 Saint-Denis 2 (n° BSS002NLRB) : http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS002NLRB



Le piézomètre Saint-Denis 2 est situé sur la commune de Capesterre-Belle-Eau, à 118 m NGG. Il est localisé à une dizaine de mètres de Saint-Denis 1.

D'une profondeur de 35 m, il est implanté dans l'aquifère des coulées pyroclastiques profond de quelques dizaines de mètres. Son alimentation provient principalement de la zone cultivée et il est essentiellement drainé vers la rivière des Pères en rive gauche, dans l'interfluve Pérou-Pères à l'aval, et vers la rivière Pérou à l'aval en rive droite. Le temps de résidence est estimé à 7-10 ans.

2.3. L'OBSERVATOIRE EN MARTINIQUE - DISPOSITIF

Pour la Martinique, l'ensemble des piézomètres est localisé dans le bassin versant de la Rivière du Galion au droit de bananeraies, une description du contexte hydrogéologique au droit de chaque piézomètre est expliquée dans le paragraphe ci-dessous (Charlier et al, 2015).

L'Illustration 3 présente la localisation des équipements du bassin versant du Galion.

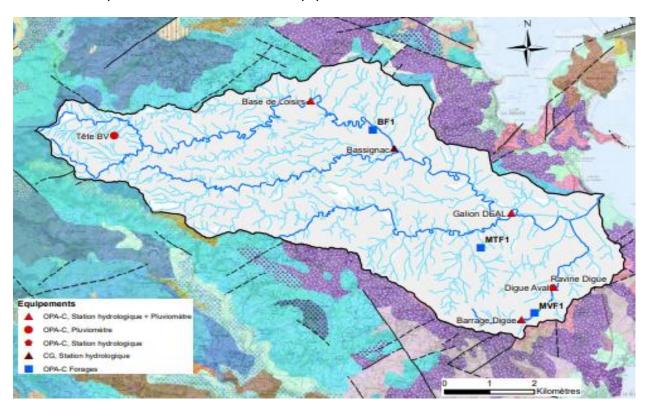


Illustration 3 - Localisation des équipements de suivi du bassin du Galion en Martinique (Charlier et al., 2015)

Les trois piézomètres du réseau de surveillance en Martinique sont les suivants :

Bassignac (n°BSS002NPAY):
 http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS002NPAY



Le piézomètre Bassignac atteint une profondeur de 41,5 m et recoupe un aquifère lavique profond de quelques dizaines de mètres. Il est situé dans la zone cultivée qui est essentiellement drainé vers la rivière du Galion en rive droite, via une source. Le temps de résidence est estimé à 25 ans.

(Photo, 2021)

Mont Vert 1 (n° BSS002NPAZ):
 http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS002NPAZ



Le piézomètre Mont Vert est un ouvrage peu profond (15 m) et est rechargé par les sols cultivés du sous bassin de la Digue et développés sur des laves totalement altérées. Ce piézomètre est probablement en connexion avec la ravine de la Digue. Le temps de résidence est estimé à quelques années.

(Photo, 2021)

Malgré Tout (n° BSS002NPBA) : http://ficheinfoterre.brgm.fr/InfoterreFiche/ficheBss.action?id=BSS002NPBA



Le piézomètre Malgré Tout atteint une profondeur de 40 m et recoupe un aquifère lavique profond de quelques dizaines de mètres. Il est situé dans une zone cultivée et probablement drainée vers la ravine Plaisable. Le temps de résidence est estimé à moins de 5-10 ans.

(Photo, 2021)

2.4. SUIVI ET CARACTERISATION DES EAUX SOUTERRAINES

2.4.1. Paramètres in situ

Les piézomètres (3 en Guadeloupe et 3 en Martinique) sont équipés de sondes automatisées de mesures de pression (niveau d'eau), de conductivité électrique de l'eau et de température. L'acquisition des données est réalisée au pas de temps horaire. En Guadeloupe les mesures acquises sont télétransmises quotidiennement (GPRS/GSM). Le système de télétransmission permet la détection de pannes dans les plus brefs délais et d'engager si nécessaire des interventions curatives sur le matériel d'acquisition afin de réduire les périodes de lacunes ou de données incorrectes.

2.4.2. Campagnes de prélèvements et analyses en laboratoire

Les campagnes de prélèvements ont été menées entre les mois d'août 2020 et de juillet 2021 à fréquence mensuelle. Un total de 12 campagnes a ainsi été réalisé au droit de 5 piézomètres, 2 en Guadeloupe et 3 en Martinique. Il est à noter qu'entre 2015 et 2018, les prélèvements étaient à fréquence trimestrielle, le passage à une fréquence mensuelle date de 2019, permettant d'augmenter sensiblement la base de données relative à la qualité et à la dynamique des eaux souterraines.

Les prélèvements d'échantillons sont effectués suivant la norme NF EN ISO 5667-1 relative à l'échantillonnage des eaux souterraines. Préalablement à l'échantillonnage, la colonne d'eau des ouvrages est renouvelée à trois reprises à l'aide d'une pompe immergée sur batterie et les échantillons sont stockés dans du flaconnage utilisé est fourni par le laboratoire d'analyses puis envoyés le jour du prélèvement au laboratoire d'analyses.

Les échantillons font ensuite l'objet d'analyses « multi-résidus ». Ces analyses portent sur la recherche de plus de 450 molécules dont la liste est fournie en Annexe 1 où sont également précisées les méthodes d'analyses ainsi que les limites de quantification.

Pour rappel, la profondeur du niveau d'eau au sein du forage Saint-Denis 1 (>50 m de profondeur) est trop importante pour permettre son prélèvement à partir du matériel disponible. Le piézomètre de remplacement utilisé jusqu'en 2018 (Noville) présente des contraintes d'accès importantes ne permettant pas d'assurer la sécurité des agents, ce qui a abouti à l'arrêt des prélèvements sur cet ouvrage.

Les dates de l'ensemble des campagnes de prélèvement sont présentées en Annexe 2.

2.4.3. Maintenance et bon fonctionnement des dispositifs

Le bon fonctionnement de l'observatoire repose sur :

- l'entretien des accès aux stations. En contexte tropical humide, la repousse rapide des végétaux et les évènements climatiques extrêmes modifient sensiblement l'environnement des stations, les rendant parfois difficilement accessibles ;
- le remplacement des équipements défectueux. L'usure du matériel est favorisée par le climat (humidité, oxydation accrue...) ce qui implique la nécessité de disposer d'un stock de remplacement suffisant et de réaliser des tournées régulières de maintenance afin de garantir et de sécuriser l'acquisition des données;
- la qualité des données recueillies. Garantir la qualité de la donnée implique notamment des interventions ponctuelles sur site même lorsque le suivi est automatisé et télétransmis. Il est en effet indispensable de procéder à des contrôles de dérives éventuelles du matériel de mesures et si besoin au réétalonnage des sondes.

Cette maintenance est réalisée mensuellement lors des campagnes de prélèvements.

Les données acquises sur les 2 bassins (qualité, quantité) sont validées puis compilées dans une base de données locale. Le processus d'acquisition et de bancarisation de ces données est sensiblement le même que celui mis en œuvre dans le cadre de la surveillance des masses d'eau souterraine des bassins Guadeloupe et Martinique (exigences de la Directive Cadre sur l'Eau). Ces données sont intégrées dans la base de données HYSAE OPALE et ont vocation à être publiées sur ADES (http://ades.eaufrance.fr/).

3. Résultats du suivi des eaux souterraines – Période 2015-2021

3.1. GUADELOUPE

3.1.1. Données physico-chimiques en continu

Le régime pluviométrique antillais influe particulièrement sur l'évolution du niveau d'eau des eaux souterraines (Illustration 4). Globalement en Guadeloupe, en association avec la saisonnalité des précipitations, le niveau piézométrique décroit à partir de décembre—janvier pour atteindre les basses eaux en fin de carême, entre mai et juin. La remontée des niveaux d'eau est amorcée à partir de juin-juillet à la faveur des premières précipitations notables du début d'hivernage, suivi d'une hausse particulièrement marquée entre septembre et octobre lors des principaux épisodes de recharge (période cyclonique associée à des pluies intenses). Les hautes eaux sont donc régulièrement identifiées entre octobre et novembre c'est-à-dire en fin de période d'hivernage.

En 2020, le carême a été particulièrement marqué (carême le plus sec des 60 dernières années) et les pluies d'hivernage ont été tardives, entrainant l'atteinte des basses-eaux entre le mois de septembre et d'octobre succédées par une recharge rapide en lien avec les forts épisodes pluvieux de la fin du mois d'octobre (Illustration 4). Malgré le captage d'aquifères différents, il est à noter l'évolution globalement synchrone des niveaux d'eau au sein des trois piézomètres. Néanmoins l'amplitude de variation piézométrique est plus importante pour le point d'eau Saint-Denis 2 en comparaison avec les points d'eau Fromager et Saint-Denis 1. En moyenne, cette amplitude est respectivement de 0,95 (Fromager), 1,10 (Saint-Denis 1) et 2,83 m (Saint-Denis 2). Ces observations se traduisent par une réponse impulsionnelle plus importante sur Saint-Denis 2 pouvant être expliquée par une plus faible transmissivité ou par la mise en charge d'une formation captive captée par ce piézomètre.

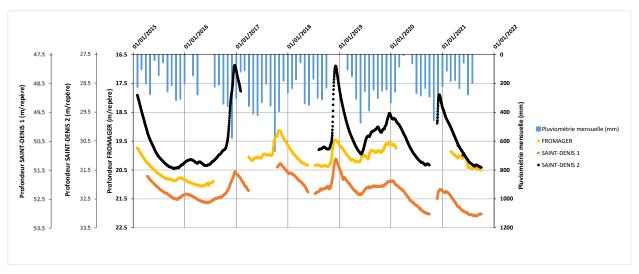


Illustration 4 - Evolution de la profondeur du niveau d'eau au sein des piézomètres Saint-Denis 1, Saint-Denis 2 et Fromager en fonction des prépcipitations mensuelles (Station Neufchateau 977107002) - 2015-2021

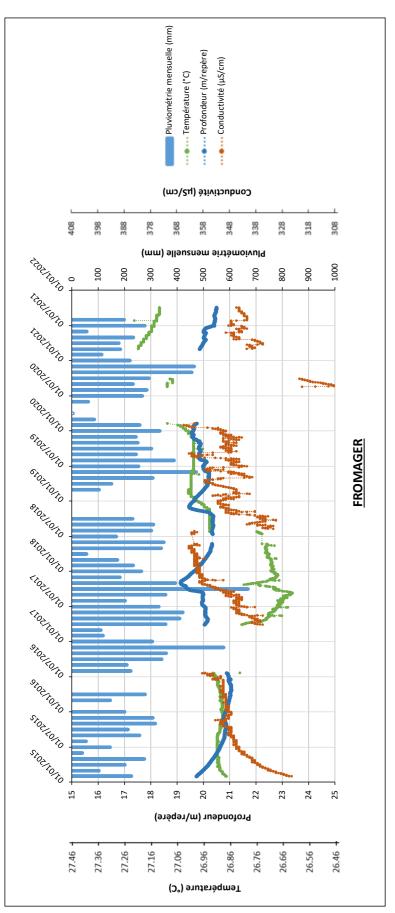
Les graphiques présentés dans l'Illustration 5 proposent une représentation temporelle des chroniques de suivi de la hauteur piézométrique, de la conductivité et de la température dans les trois piézomètres en Guadeloupe. Ces chroniques couvrent la période 2015-2021.

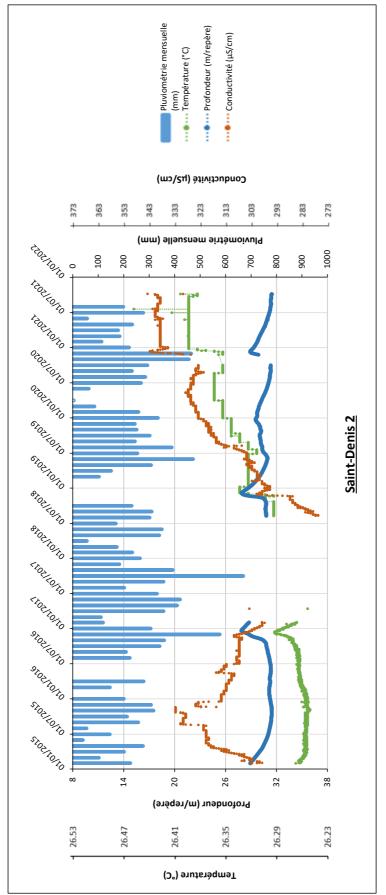
Pour rappel, les ruptures d'acquisition entre mi-2016 et mi-2017 sont liées à des dysfonctionnements des capteurs de mesures et notamment à leur durée de vie plus limitée en contexte tropical humide. Sur la période 2020-2021, une large perte de données a été subie sur le piézomètre de Fromager. En effet, en raison de la crise sanitaire les maintenances nécessaires au bon fonctionnement du matériel d'acquisition n'ont pu être réalisées de mars à août 2020 puis après une remise en état, les activités du chantier de la ZAC de Capesterre-Belle-Eau ont endommagé le piézomètre provoquant la perte de la sonde de mesure en fond d'ouvrage. L'absence de vision sur l'évolution du chantier a reporté le rééquipement du piézomètre jusqu'à début mars 2021. Suite à des difficultés relatives à la fourniture de batteries concernant les sondes d'acquisition, les piézomètres St-Denis 1 et 2 ont subi une perte de données du 1^{er} octobre 2020 au 24 novembre 2020.

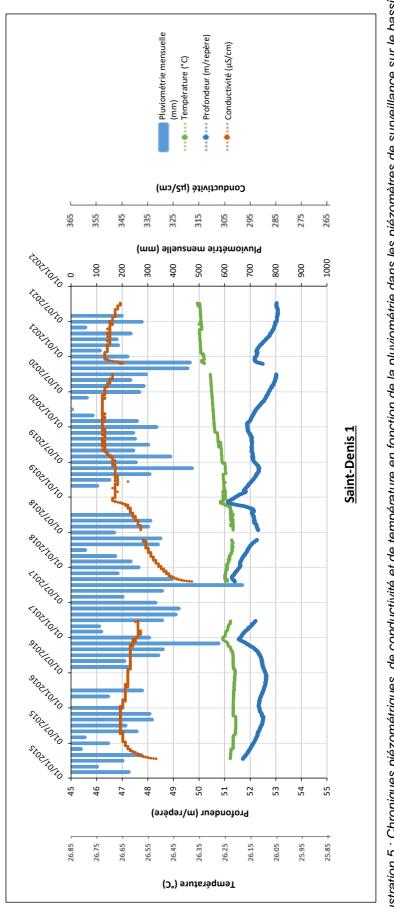
La conductivité électrique illustre en partie le temps de résidence des eaux au sein de l'aquifère (plus le temps d'interaction eau-roche est important et plus la conductivité est élevée). Globalement, les fluctuations annuelles de la conductivité sont très faibles et de l'ordre de 20 à 30 µS/cm. Au droit des trois piézomètres, il est observé lors des principaux phénomènes de recharge, une légère augmentation de la conductivité traduisant éventuellement un renouvellement de l'aquifère par des eaux possédant un temps de résidence plus long (effet piston). Pour le point d'eau Fromager, les augmentations de la piézométrie sont particulièrement corrélées avec de légères hausses de la conductivité.

A partir des chroniques présentées (Illustration 5), il est constaté également, pour chacun des piézomètres suivis, une augmentation légère de la température (< à 0,1 °C) en association avec la remontée rapide des niveaux d'eau amorcée en début de période d'hivernage.

Pour l'année 2020, ces deux phénomènes d'augmentation de la conductivité et de la température lors d'épisodes de recharge sont particulièrement visibles en décembre au droit des piézomètres Saint-Denis 1 et Saint-Denis 2 (pas de données pour le piézomètre Fromager). Lorsque les données sont disponibles, à l'exception de l'année 2019 où la recharge fut progressive, cette observation est identifiée chaque année. En 2019, seule la corrélation profondeur du niveau d'eau/conductivité est mise en évidence.







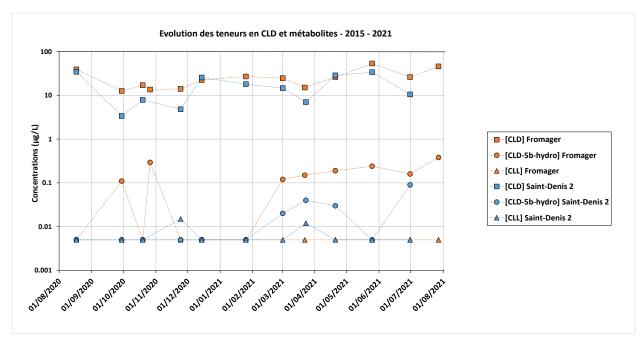
de conductivité et de température en fonction de la pluviométrie dans les piézomètres de surveillance sur le bassin Pérou-Pères (de haut en bas : Fromager ; Saint-Denis 2 ; Saint-Denis 1) Illustration 5 : Chroniques piézométriques,

3.1.2. Pesticides - Analyses multi-résidus

Pour rappel, depuis le début de l'année 2019, le piézomètre Noville n'est plus prélevé en raison des problèmes d'accès au site.

• Chlordécone et métabolites

L'évolution des teneurs en Chlordécone (CLD) et ses métabolites (Chlordécone-5b-hydro et Chlordécol) est représentée dans l'Illustration 6.



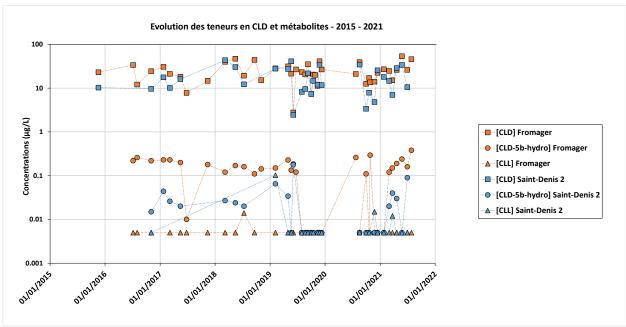


Illustration 6 : Evolution des teneurs en CLD et métabolites (μg/l) dans les piézomètres de Fromager (en orange) et Saint-Denis 2 (en bleu), en haut période 2020-2021 et en bas période 2015-2021

Lors de la dernière année de suivi (août 2020 - juillet 2021) :

- La concentration en CLD dans les eaux de Saint-Denis 2 et Fromager évolue de manière analogue au cours du suivi. Ce phénomène indique que les facteurs qui influent sur la variation de la concentration en CLD dans les eaux souterraines sont globalement similaires pour les deux piézomètres. A l'exception des campagnes de décembre 2020 et mars 2021, les concentrations sont plus élevées au droit du point Fromager. Pour chacun des deux ouvrages, la fluctuation des concentrations est importante avec un minimum quantifié à 12,6 (Fromager) et 3,4 μg/L (Saint-Denis 2) fin septembre 2020 et un maximum de 53,6 (Fromager) et 34,5 μg/L (Saint-Denis 2), respectivement en mai 2021 et août 2020. Ainsi, outre l'évolution synchrone des niveaux d'eau entre les deux points d'eau, il est globalement observé une évolution synchrone des teneurs en CLD entre les ouvrages de suivi ;
- Le métabolite dont les concentrations sont les plus importantes est la chlordécone-5bhydro (CLD-5b-hydro). Dans les eaux souterraines la présence de ce composé caractérise des aquifères dont la recharge s'est produite au travers des sols ayant dégradé une partie du stock de CLD (eau récente - Charlier et al., 2018 ; Cattan et al., 2019). Les quantifications pour ce métabolite ne sont pas systématiques. Lors des 12 derniers mois, il est constaté des détections principalement de mars à juillet 2021. A l'instar des concentrations en CLD, les teneurs mesurées en CLD-5b-hydro sont plus élevées pour le piézomètre Fromager. La teneur maximale identifiée est de 0,296 µg/L, le 26/10/2020. Il semble difficile de dégager de tendance d'évolution sur l'ensemble de l'année écoulée entre le CLD et le CLD-5b-hydro, les évolutions étant parfois inverses ou synchrones. Par exemple, au droit du piézomètre Saint-Denis 2, les diminutions en CLD constatées en mars et juin 2021 sont associées à une augmentation des teneurs en CLD-5b-hydro (évolution inverse) tandis que sur cette période la tendance est synchrone pour le piézomètre Fromager. L'absence de donnée pour ce composé entre juin et novembre 2019 résulte de l'impossibilité de mise en analyse par le laboratoire par manque de standard:
- La chlordecol (CLL) est également un sous-produit de dégradation du CLD. Il est très peu quantifié au cours des 12 derniers mois, entre août 2020 et juillet 2021. Il est détecté uniquement au droit du piézomètre Saint-Denis 2, respectivement en novembre 2020 (0,015 μg/L) et mars 2021 (0,012 μg/L).

Autres molécules

L'évolution des teneurs des autres pesticides est représentée dans l'Illustration 7 ci-dessous.

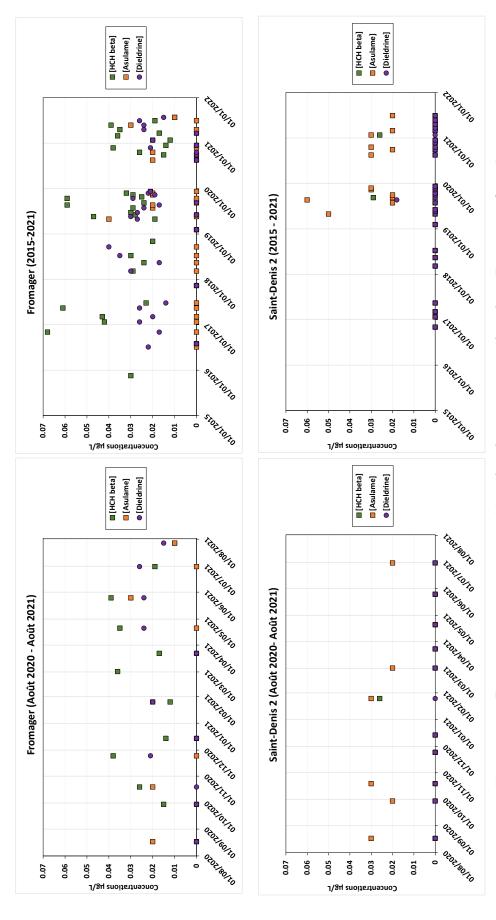


Illustration 7 - Evolution des teneurs en pesticides détectées au sein des piézomètres Fromager et Saint-Denis 2

Sur la période 2020/2021, il est constaté les éléments suivants (Illustration 7) :

- Saint-Denis 2 : ce piézomètre est caractérisé par des détections relativement récurrentes d'asulame issu de la culture de la canne à sucre. En janvier 2021, il est quantifié une teneur unique d'HCH_β. Les détections pour ce piézomètre restent relativement faibles et à l'état de traces (maximum de 0,03 µg/L pour l'asulame);
- Fromager : entre 2020 et 2021, la quantification quasiment systématique d'HCH_β. De la dieldrine et de l'asulame sont également détectés à des fréquences moindres. Pour ces trois composés, les teneurs détectées restent faibles et comprises entre 0,01 et 0,04 μg/L. Les détections restent néanmoins plus nombreuses qu'au droit du piézomètre Saint-Denis 2.

Depuis le début du suivi initié en 2015, au droit du piézomètre Fromager, il est à noter une fréquence de détection pour les pesticides plus importante que pour le point d'eau Saint-Denis 2. A l'exception de l'asulame, les composés détectés sont associés à des substances historiques interdites depuis de nombreuses années. Leurs présences prépondérantes au sein de l'ouvrage Fromager est en cohérence avec le temps de résidence moyennement élevé des eaux présentes (âge moyen de 30-40 ans).

Enfin, l'asulame, détecté de manière récurrente en 2020, est quantifié sur chacun des deux piézomètres depuis mars 2019 dans des teneurs du même ordre de grandeur. Ces détections depuis 2019 s'expliquent par une diminution de la limite de quantification du laboratoire de $0,1~\mu g/L$ à $0,02~\mu g/L$.

Etude de l'évolution annuelle du CLD et du CLD-5b-hydro en fonction de la piézométrie et des précipitations – Période 2015-2021

Afin de dégager d'éventuelles tendances, les mesures en CLD et CLD-5b-hydro sont étudiées au regard des chroniques piézométriques et pluviométriques disponibles (Illustration 8).

Entre 2015 et 2018, les prélèvements ont porté sur des analyses trimestrielles. Sur cette période il reste néanmoins difficile d'évaluer d'éventuelles tendances entre l'hydrodynamisme de l'aquifère et la pluviométrie avec les teneurs en pesticides analysées.

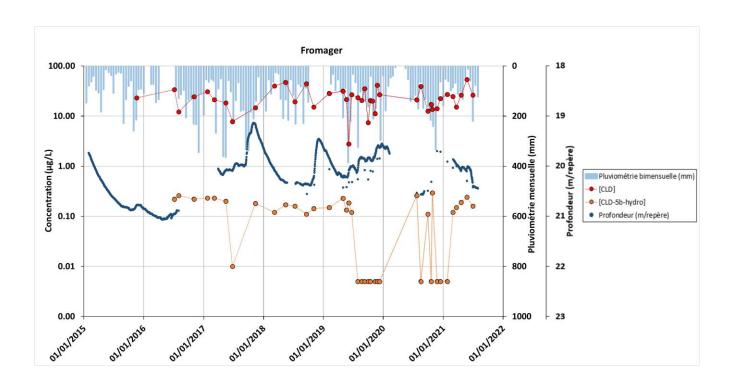
Depuis 2019, les analyses réalisées sont mensuelles et ont permis de mettre en exergue les éléments suivants :

- au droit du piézomètre Saint-Denis 2 : l'analyse de la dynamique des concentrations indique une tendance à l'augmentation des teneurs en CLD lors des phénomènes annuels de recharge de l'aquifère. En 2021, lors de la vidange de l'aquifère les teneurs en CLD semblent décroitre également jusqu'en mars avant d'augmenter de nouveau. La plus forte teneur quantifiée en CLD-5b-hydro date du 04/06/2019, lorsque la concentration en CLD a été la plus faible mesurée historiquement. Ce prélèvement est intervenu deux jours après la fin d'une onde tropicale ayant entrainé de fortes précipitations (cumul de 425 mm lors des 14 jours précédents le prélèvement station Neufchâteau). Cette observation suggère la mobilisation d'eau récente chargée en CLD-5b-hydro, caractéristique de sols ayant dégradés le CLD et donc moins concentrée en cette substance, ce qui étaye les éléments présentés précédemment (Charlier et al., 2015).
- au droit du point Fromager, l'évolution synchrone entre la piézométrie et les teneurs en CLD est moins marquée notamment du fait que l'amplitude de variation des teneurs en

CLD est plus faible que sur le piézomètre Saint-Denis 2. Ceci pourrait être en lien avec une amplitude de variation piézométrique plus faible et/ou par des apports d'origine différente. A l'instar du piézomètre Saint-Denis 2, le 04/06/2019, il est mesuré une teneur particulièrement faible en CLD suite aux précipitations exceptionnelles, sans néanmoins être corrélée avec une augmentation de la CLD-5b-hydro.

Le temps de résidence des eaux au sein du point Fromager est estimé à 30 à 40 ans malgré des phénomènes de drainance d'eau plus récente depuis les aquifères superficielles tandis qu'il est de 7 à 10 ans pour le piézomètre Saint-Denis 2. Ce dernier présente une amplitude piézométrique et de concentrations en CLD plus importante avec une relative corrélation entre l'évolution du niveau d'eau et les teneurs en CLD au contraire du piézomètre Fromager qui semble plus inertiel avec des amplitudes de variations moins marquées.

Ces éléments traduisent la forte complexité du milieu en lien avec l'hétérogénéité des aquifères présents sur le secteur d'étude.



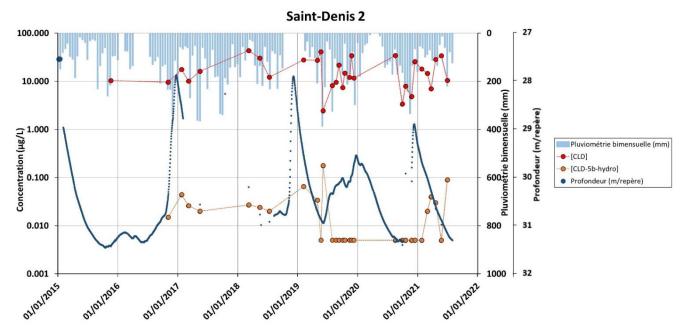


Illustration 8 - Evolution des teneurs en CLD et en CLD-5b-hydro en fonction des précipitations et de la piézométrie – Période 2015-2021

3.2. MARTINIQUE

3.2.1. Données physico-chimiques en continu

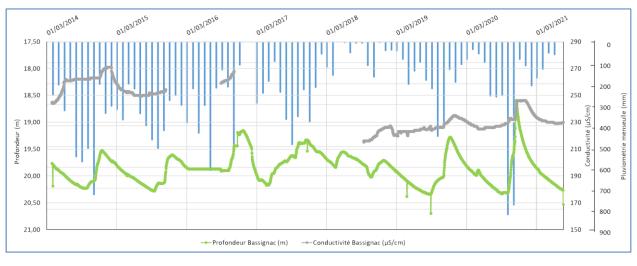
Les graphiques présentés dans l'Illustration 9 proposent une représentation temporelle des chroniques de suivi du niveau d'eau et de la conductivité électrique (ramenée à une température de référence de 25°C) pour chaque piézomètre du réseau de surveillance en Martinique. Ces chroniques couvrent la période 2015-2021. Les chroniques présentent des lacunes de données suite à des dysfonctionnements techniques, liés au vieillissement des équipements de mesure. Le suivi de la conductivité et de la température en Martinique a été interrompu fin 2016 en raison de l'absence de matériel adapté, puis renouvelé progressivement à partir de 2018. Le piézomètre Malgré Tout a été déséquipé fin septembre 2019 suite à une défaillance du matériel avant d'être rééquipé en août 2020 pour le niveau piézométrique et mars 2021 pour la conductivité.

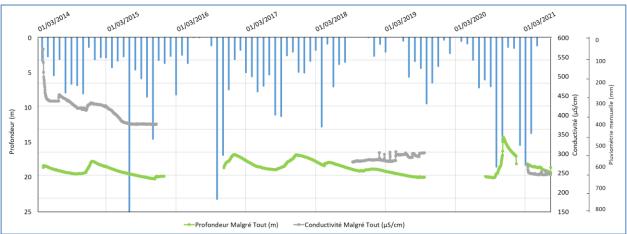
A l'instar de la Guadeloupe, les niveaux piézométriques enregistrés en Martinique sur la période 2015-2021 fluctuent en corrélation avec les cycles saisonniers et les précipitations associées. Il est globalement observé une baisse du niveau d'eau de janvier à juin-juillet en saison sèche, suivi d'une remontée en lien avec les pluies associées à la période cyclonique jusqu'en fin d'année en saison des pluies. Les pics de décembre 2019 et novembre 2020 sont liées aux forts épisodes pluvieux ayant frappé le littoral atlantique à ces dates.

L'analyse des chroniques indique des fluctuations globalement synchrones pour l'ensemble des piézomètres avec néanmoins un effet retardé que ce soit pour les hautes ou basses eaux au droit des stations Bassignac et Malgré Tout en comparaison avec l'ouvrage Mont Vert. Le niveau d'eau de ce dernier traduit également une plus forte sensibilité aux précipitations, observable par la présence de fluctuations de second ordre non observables sur les deux autres ouvrages. L'ensemble de ces observations est potentiellement en lien avec la faible profondeur de la nappe sur Mont Vert (comprise entre 3 et 6 m) et son lien avec le cours d'eau à proximité (Rivière de la Digue). Enfin, l'amplitude de variation piézométrique est plus importante sur le point d'eau Malgré Tout, vraisemblablement en raison de la présence de formations peu perméables.

Pour les piézomètres Bassignac et Mont Vert (absence de données sur Malgré Tout), l'évolution de la conductivité et cela malgré l'absence de données entre fin 2016 et début 2018, indique une augmentation de la minéralisation lors ou à la suite des phénomènes annuels de recharge. L'amplitude de variation est faible pour le point Bassignac (amplitude de variation de 50 μ S/cm environ) et élevée pour Mont Vert (650 μ S/cm pour Mont Vert) traduisant la mobilisation d'eau potentiellement plus ancienne.

<u>Remarques</u>: les pics négatifs représentés par des points ou des groupes de points isolés présents dans les données récupérées correspondent à la réalisation des pompages pour la purge et le prélèvement d'échantillons d'eau souterraine au cours des campagnes. Il s'agit donc d'artefacts qui ne traduisent pas d'une évolution réelle.





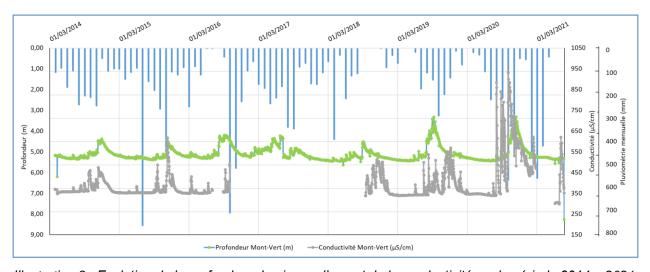
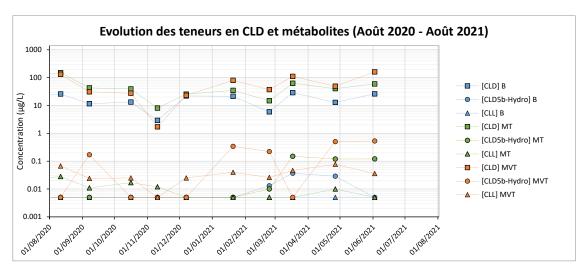


Illustration 9 - Evolution de la profondeur du niveau d'eau et de la conductivité sur la période 2014 – 2021 au sein des piézomètres Bassignac, Mont Vert et Malgré Tout en fonction des précipitations mensuelles 2014 - 2021 (Station Base de Loisirs pour Bassignac et Station Barrage pour Mont Vert et Malgré Tout)

• Chlordécone et métabolites

L'ensemble du suivi de la CDL et de ses métabolites est reportée dans l'Illustration 10**Erreur!** Source du renvoi introuvable. pour chaque piézomètre.



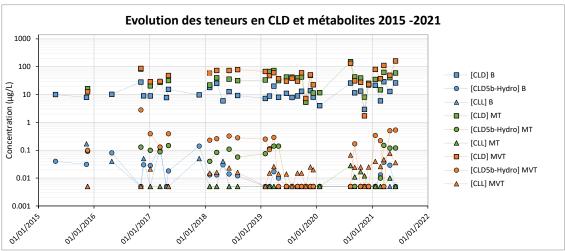


Illustration 10 - Evolution des teneurs en CLD et métabolites (μg/l) détectées au sein des piézomètres Bassignac (B), Mont Vert (MVT) et Malgré Tout (MT)

Sur la période 2020/2021, il est constaté les éléments suivants :

- les concentrations en CLD dans les eaux des piézomètres Bassignac (B), Malgré Tout (MT) et Mont Vert (MVT) semblent globalement synchrones. Les teneurs sont plus élevées et extrêmement importantes au droit des points Malgré Tout et Mont Vert (ponctuellement supérieures à 100 μg/L). L'amplitude de variation est très significative pour les trois points d'eau et particulièrement sur Mont Vert, avec un minimum quantifié à 1,72 μg/l (novembre 2020) et un maximum détecté à 160,6 μg/l (juin 2021) ;
- la détection de concentrations en CLD-5b-hydro semble globalement corrélée avec les concentrations en CLD sur l'ensemble des points ; en effet en concordance avec les fortes teneurs en CLD et le temps de résidence faible, ces teneurs sont plus élevées au droit du point Mont Vert qui présente des concentrations en CLD plus élevées. Les teneurs présentent également de fortes variations et sont comprises entre 0,01 et 0,2 μg/l pour Bassignac, 0,1 et 3 μg/L pour Mont Vert et 0,04 et 0,2 μg/l pour Malgré Tout. L'absence de donnée entre juin et novembre 2019 résulte de l'impossibilité de mise en analyse par le laboratoire par manque de standard ;

- la CLL est présente en faibles teneurs, ne dépassant 0,1 μg/L que sur Bassignac en 2016. Une nouvelle fois, en cohérence avec les teneurs élevées en CLD et le temps de résidence faible, les teneurs les plus élevées sont sur le point d'eau Mont Vert.

Autres molécules

Entre 2020 et 2021, outre le CLD et ses métabolites, deux autres pesticides sont quantifiés régulièrement sur le réseau martiniquais (Illustration 11) :

- L'HCH_β (ou hexachlorocyclohexane) est un métabolite de l'insecticide lindane (ou Gamma HCH, interdit en 1998). Il est détecté systématiquement et en teneurs notables au droit des piézomètres Mont Vert et Malgré Tout, tandis que des traces sont identifiées régulièrement sur Bassignac. Les teneurs sont comprises sur l'ensemble de la zone entre la limite de quantification du laboratoire 0,01 et 2,12 μg/L. Ce pesticide présente les gammes de concentrations les plus importantes (hors CLD) sur le bassin versant étudié et notamment pour les piézomètres Mont Vert et Malgré Tout. Il est constaté notamment l'absence d'évolution synchrone entre les trois ouvrages néanmoins le maximum observé est identifié en janvier 2021;
- et dans une moindre mesure la dieldrine qui est un insecticide interdit depuis 1972 et qui est quantifié uniquement sur Mont Vert (teneurs comprises entre 0,03 et 0,14 μg/L).

Plusieurs traces d'autres pesticides ont été quantifiées ponctuellement sur la période 2020-2021 (Illustration 11):

- le glyphosate est un herbicide actuellement utilisé dans les ZNA (zones non agricoles) et retrouvé fréquemment dans les eaux de surface. Il est quantifié à une reprise dans les eaux souterraines au sein de Bassignac et Mont Vert en septembre 2020. Historiquement, sur Mont Vert et Malgré Tout, ce composé est détecté en novembre 2015;
- l'imazalil est un fongicide utilisé dans les bananeraies, également présent fréquemment dans les eaux de surface. Il est quantifié à une reprise sur Mont Vert en octobre 2020 ;
- l'aldrine et l'endrine (stéréoisomère de la dieldrine interdit en agriculture depuis les années 70) sont deux insecticides proches de la dieldrine, quantifiés à Mont Vert respectivement en octobre 2020 et juin 2021. Les concentrations détectées sont respectivement de 0,045 μg/L et 0,105 μg/L. Historiquement ces composés n'ont pas été détectés ;
- le propiconazole, fongicide toujours autorisé, est détecté à hauteur de 0,1 μg/l au droit de Mont Vert, en aout 2020 et mars 2021. Historiquement, ce composé est détecté en octobre 2019 sur Bassignac;
- l'endosulfan sulfate est un insecticide interdit depuis 2007. Il est quantifié sur Mont Vert et Malgré Tout en août 2020. Historiquement, il est identifié à une reprise (0,01 μg/l) en juin 2019.

Historiquement, outre les précédents composés, de faibles teneurs en époxyconazole ont été détectées sur Malgré Tout et Bassignac en 2019. Ce composé, utilisé depuis une vingtaine d'années, a été retiré en 2020 sur ordre de l'ANSES. Enfin, des traces de fosthiazate (2016 - Mont Vert et Malgré Tout), thiabendazole et métolachlore (Bassignac – respectivement en 2017 et 2019) ont été détectées très ponctuellement.

Depuis le début du suivi initié en 2015, il est intéressant de constater que les détections sont peu fréquentes au droit de l'ouvrage Bassignac, au contraire des points Malgré Tout et Mont Vert. La fréquence de détection en pesticides est plus élevée au droit du point Mont Vert tandis que les teneurs en pesticides sont plus fortes au sein des eaux du point Malgré tout. Ces éléments

pourraient en partie s'expliquer par le temps de résidence plus faible sur le piézomètre Mont Vert (transfert plus rapide des pesticides dans le milieu souterrain).

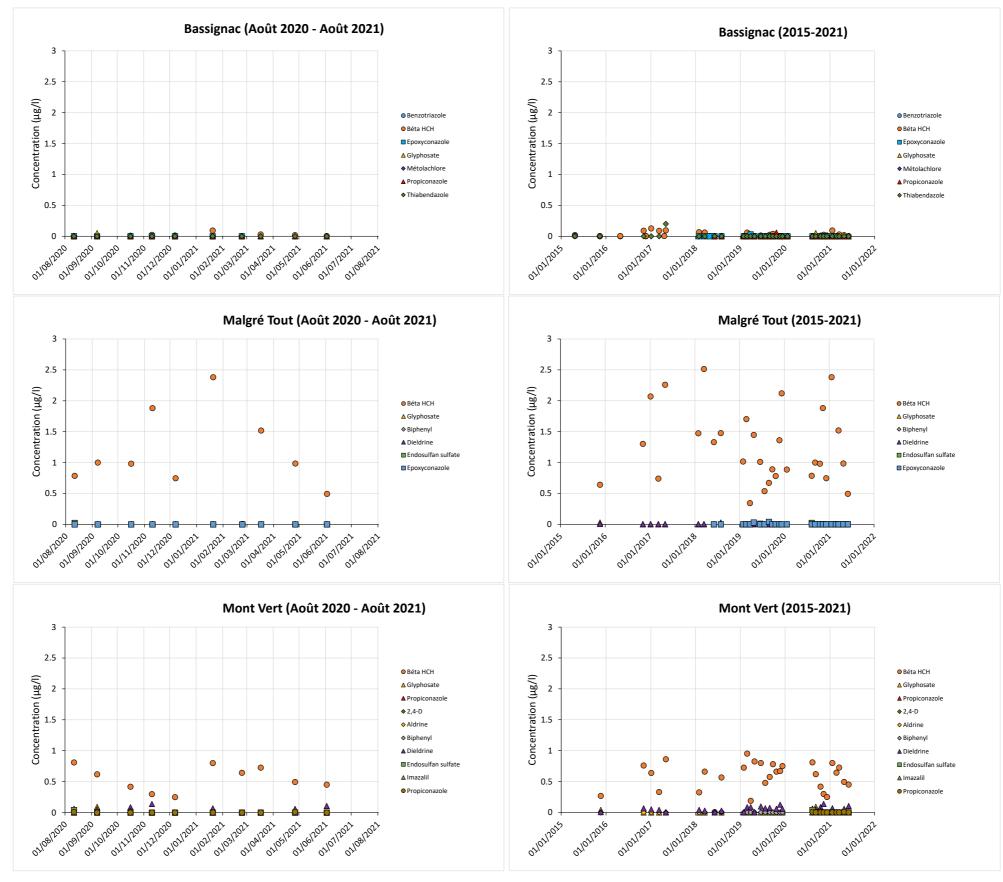


Illustration 11 - Evolution des teneurs en pesticides détectées au sein des piézomètres Bassignac, Mont Vert et Malgré Tout

Etude de l'évolution annuelle de la CLD en fonction de la piézométrie et des précipitations – Période 2015-2021

Afin de dégager d'éventuelles tendances, les mesures en CLD et CLD-5b-hydro sont étudiées au regard des chroniques piézométriques et pluviométriques disponibles (Illustration 12).

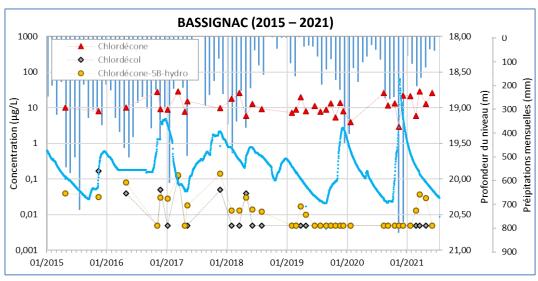
Depuis 2015, les analyses réalisées ont permis de mettre en exergue les éléments suivants présentés ci-dessous.

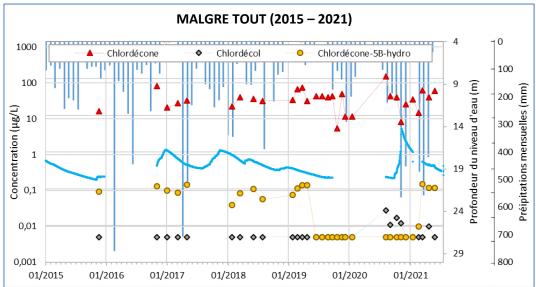
Pour chacun des trois points d'eau étudiés, il est constaté lors de la recharge des aquifères en 2020, une baisse notable des teneurs en CLD. Cette observation est visible également au cours de la recharge en 2019, avec néanmoins un effet retard pour la baisse des teneurs en CLD. Ponctuellement, ce phénomène se distingue également entre 2015 et 2018 suivant le point d'eau considéré (ex : Bassignac en 2016), néanmoins les mesures trimestrielles (passage à une fréquence mensuelle en 2019) ne permettaient pas d'avoir un niveau de détail aussi avancé dans l'observation de l'évolution de la CLD en fonction des conditions hydriques et hydrodynamiques du milieu.

Les baisses significatives des teneurs en CLD, suite à des phénomènes de recharge également en lien avec des précipitations notables, ne sont pas associées à une augmentation de son métabolite la CLD-5b-hydro, traceur d'eau plus récente. Dès lors, il est suggéré que lors d'évènement pluvieux et de mise en charge associée, il n'est pas mobilisé d'eau plus récente au sein de l'aquifère, ainsi la diminution de la CLD observée pourrait être en lien de manière préférentielle avec des phénomènes de dilution. A noter enfin que suite à ces baisses ponctuelles, les teneurs en CLD augmentent de nouveau rapidement pour retrouver des concentrations significatives, quel que soit le point considéré.

La présence de CLD-5b-hydro est corrélée avec le temps de résidence des eaux souterraines calculés au sein des points d'eau. En effet, les teneurs en CLD-5b-hydro sont plus importantes au sein des ouvrages dont les temps de résidence sont faibles, ce qui vient en cohérence avec les éléments présentés par Charlier *et al.* (2018) et les hypothèses suggérant que ce composé caractérise des aquifères au temps de résidence faible dont la recharge s'effectue au travers de sols ayant dégradé une partie du stock de CLD.

Ces éléments, en comparaison avec ceux présentés sur la Guadeloupe, traduisent la forte complexité du comportement des molécules et particulièrement de la CLD dans le milieu souterrain, qui plus est au sein d'aquifères hétérogènes complexes.





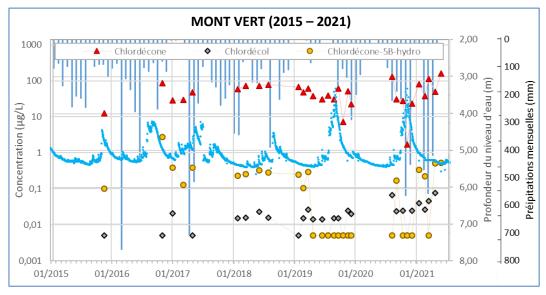


Illustration 12 : Evolution des teneurs en pesticides détectées au sein des piézomètres Bassignac, Mont Vert et Malgré Tout en fonction de la piézométrie des précipitations mensuelles

3.3. **BILAN**

Entre août 2020 et juillet 2021, les deux bassins instrumentés fournissent des résultats qui sont en cohérence avec ceux des précédentes années. D'un point de vue règlementaire, les teneurs en CLD sont très élevées, largement supérieures au seuil de potabilité de 0,1 μ g/l et au seuil de potabilisation de 2 μ g/l. Les eaux souterraines martiniquaises présentent toujours des teneurs supérieures (maximum de 160 μ g/l) en comparaison avec les eaux souterraines de l'hydrosystème guadeloupéen (maximum de 54 μ g/l). Le CLD reste largement prépondérant en comparaison avec les autres polluants agricoles détectés (un à deux ordres de grandeur), néanmoins l'HCH $_{\beta}$ (Martinique et Guadeloupe) et l'asulame (Guadeloupe) sont détectés fréquemment et doivent continuer à être considérés comme impactant.

Quels que soient le bassin et l'ouvrage considérés, il est observé de fortes amplitudes de variations des concentrations en CLD détectées sur de faibles temporalités, traduisant une certaine rapidité des mécanismes de transferts mis en jeu. Schématiquement, du point de vue de la dynamique des teneurs en CLD, en Martinique la période de recharge est associée une baisse des concentrations en CLD globalement sur les 3 piézomètres tandis que pour le bassin guadeloupéen ce phénomène semble être inverse notamment sur Saint-Denis 2 (difficile de dégager de tendance claire pour Fromager).

Ces éléments reflètent tout d'abord la difficulté à dégager des tendances claires, en lien la complexité du milieu souterrain (aquifères hétérogènes, complexes et temps de résidence disparates en fonction des aquifères considérés). Il semblerait, que les phénomènes de dilution, expliquant la baisse des concentrations en CLD en Martinique soient prépondérants sur le bassin du Galion; en Guadeloupe l'augmentation de la CLD notamment lors de phénomènes de recharge semble tendre vers une mobilisation d'eau plus ancienne et plus chargée en CLD, sans oublier néanmoins que lors de phénomènes pluvieux exceptionnels (juin 2019), il a été observé ponctuellement sur l'hydrosystème Pérou-Pères une forte diminution des teneurs en CLD, parfois associée à une augmentation du métabolite CLD-5b-hydro (mobilisation d'eau récente).

Pour rappel, en parallèle du réseau OPALE, les projets CHLOR-EAU-SOL (Charlier *et al.*, 2015) et RIVAGE Tranche 1 (2019) et Tranche 2 (en cours) ont permis de démontrer que les eaux souterraines présentent une contamination plus importante que les eaux de surface, d'environ 1 à 2 ordres de grandeur. Ce résultat illustre la contribution des eaux souterraines à la contamination des eaux de surface. Ces résultats sont également en cohérence - en Guadeloupe ou en Martinique - avec les impacts relevés lors des diagnostics de qualité des eaux précédemment réalisés en 2018 et 2019 (Caumont *et al.*, 2018 et Caumont *et al.*, 2019).

4. Bibliographie

Cattan P., Charlier, J.-B, Clostre F., Letourmy P., Arnaud L., Gresser J., Jannoyer M., 2019. A conceptual model of organochlorine fate from a combined analysis of spatial and mid- to long-term trends of surface and ground water contamination in tropical areas (FWI), Hydrology and Earth System Sciences, 23:691-709, 2019. DOI: 10.5194/hess-23-691-2019

Caumont M., Ducreux L., Le Loher F., Charlier J.-B., Taïlamé A.-L. (2018) - Observatoire pour la Pollution Agricoles aux Antilles (OPALE). Volet eaux souterraines. Rapport d'activité 2018. Rapport BRGM/RP-68414-FR, 26. p., 11 fig.

Caumont M., Le Loher F., Taïlamé A.-L., Charlier J.-B. (2019) – Observatoire pour la pollution agricole aux Antilles – Volet eaux souterraines – Rapport d'activité 2019 – fonctionnement de base. Rapport BRGM/RP-69452-FR, 25 p., 10 fig., 1 ann.

Charlier J.-B., Arnaud L., Ducreux L. Ladouche B., Dewandel B. (2015) - CHLOR-EAU-SOL – Volet EAU - Caractérisation de la contamination par la chlordécone des eaux et des sols des bassins versants pilotes guadeloupéen et martiniquais – Rapport final. BRGM/RP-64142-FR, 160 p.

Charlier J.-B., Ladouche B., Ducreux L., et al. (2018) - Implication des relations temps de résidence-contaminants sur la dispersion de la chlordécone vers les eaux souterraines et de surface aux Antilles. Colloque Chlordécone, 16-17 Octobre 2018.

Annexe 1

Molécules analysées dans les eaux souterraines

Les paramètres sont ordonnés par ordre alphabétique. Un paramètre est renseigné par ligne. Pour chaque paramètre, sont indiqués dans l'ordre : le code sandre, le nom du paramètre, la méthode d'analyse, la méthode d'échantillonnage et la limite de quantification. L'astérisque (*) renseigne les paramètres qui ont une accréditation Cofrac.

2007 Abamectine (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.05 μg/L
5579 Acetamiprid (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1903 (*) Acetochlor (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L
5581 Acibenzolar-s-Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.1 μg/L
1970 Acifluorfen (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1688 (*) Aclonifen (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1310 Acrinathrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1101 (*) Alachlore (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L
1102 (*) Aldicarbe (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1807 (*) Aldicarbe Sulfone (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1806 (*) Aldicarbe Sulfoxyde (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1103 Aldrine (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1697 Allethrine (Depallethrine) (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1812 Alphaméthrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1104 (*) Amétryne (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L
2012 (*) Amidosulfuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1105 Aminotriazole (SHIMADZU_AMINO) CMO_MT77 0.050 μg/L
1308 Amitraze (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1907 (*) AMPA (Acide Amino Méthyl Phosphonique) (HPLCMSGLY) CMO_MT14 0.03 μg/L
2013 (*) Anthraquinone (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1965 Asulam (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1107 (*) Atrazine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1109 (*) Atrazine Déisopropyl (DIA) (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.03 μg/L
1108 (*) Atrazine Déséthyl (DEA) (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.03 μg/L
2014 (*) Azaconazol (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
2015 (*) Azamétiphos (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
2937 Azimsulfuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1110 (*) Azinphos Ethyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1111 (*) Azinphos Méthyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1951 (*) Azoxystrobin (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1687 (*) Bénalaxyl (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1329 (*) Bendiocarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1112 Benfluraline (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2924 Benfuracarbe (GCMS) CMO_MT02 0.1 μg/L
1407 Bénomyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.080 μg/L
2074 Benoxacor (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
5512 Bensulfuron-Methyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1113 (*) Bentazone (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 μg/L
1764 (*) Benthiocarbe (Thiobencarbe) (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L

3209 Béta-Cyfluthrine (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L
5545 Bifenazate (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1119 Bifénox (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1120 Bifentrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1502 Bioresméthrine (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1584 (*) Biphenyl (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1529 (*) Bitertanol (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
5526 Boscalid (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
5546 Brodifacoum (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 μg/L
1686 (*) Bromacil (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1859 Bromadiolone (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.100 μg/L
1123 (*) Bromophos Ethyl (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1124 (*) Bromophos Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1685 Bromopropylate (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1125 (*) Bromoxynil (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.03 μg/L
1941 Bromoxynil Octanoate (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1860 Bromuconazole (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1861 Bupirimate (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1862 (*) Buprofézine (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1126 Butraline (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1531 (*) Buturon (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1863 Cadusaphos (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1127 Captafol (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1128 Captane (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1463 (*) Carbaryl (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1129 (*) Carbendazime (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1333 (*) Carbétamide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1130 (*) Carbofuran (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
1805 (*) Carbofuran-3-Hydroxy (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.025 μg/L
1131 (*) Carbophénothion (GCMS) CMO_MT02 0.04 μg/L
1864 Carbosulfan (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2975 Carboxine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
2976 Carfentrazone-Ethyl (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1865 Chinométhionate (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2016 (*) Chlorbromuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1336 (*) Chlorbufame (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1132 Chlordane (GCMS) CMO_MT02 0.01 µg/L
7010 (*) Chlordane alpha (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1757 Chlordane Béta (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1758 Chlordane gamma (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L
7527 Chlordecol (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 µg/L
1866 (*) Chlordécone (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 µg/L
6577 Chlordecone 5b Hydro (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.010 μg/L
1464 (*) Chlorfenvinphos (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2950 (*) Chlorfluazuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 µg/L

1133 (*) Chloridazone (Pyrazon) (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1134 Chlorméphos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
2097 Chlormequat Chloride (SHIMADZU_CM) CMO_MT77 0.020 μg/L
5554 (*) Chlormequat (ion) (SHIMADZU_CM) CMO_MT77 0.015 μg/L
1341 Chloroneb (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1684 Chlorophacinone (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.050 μg/L
1473 (*) Chlorothalonil (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1683 (*) Chloroxuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1474 (*) Chlorpropham (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L
1083 (*) Chlorpyriphos Ethyl (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1540 (*) Chlorpyriphos Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1353 (*) Chlorsulfuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L
2966 (*) Chlorthal Diméthyl (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1813 Chlorthiamide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1136 (*) Chlortoluron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.03 μg/L
2938 Cinidon-Ethyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2978 Clethodim (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.050 μg/L
2095 Clodinafop-Propargyl (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1868 Clofentézine (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L
2017 (*) Clomazone (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1810 Clopyralide (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.10 μg/L
2018 Cloquintocet Mexyl (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1682 Coumaphos (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2019 Coumatétralyl (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.040 μg/L
1137 (*) Cyanazine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
5567 (*) Cyazofamide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
2729 Cycloxydime (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1696 Cycluron (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1681 (*) Cyfluthrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
5569 Cyhalofop Butyl (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1139 Cymoxanil (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.05 μg/L
1140 (*) Cyperméthrine (GCMS) CMO_MT02 0.02 µg/L
1680 (*) Cyproconazol (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 µg/L
1359 (*) Cyprodinil (GCMS) CMO MT02 0.03 µg/L
1869 Dazomet (GCMS) CMO_MT02 0.05 µg/L
1148 DDT 44' (GCMS) CMO MT02 0.005 µg/L
1149 (*) Deltaméthrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L
1150 Demeton O (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1550 Déméton (O+S) (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1153 Déméton S Methyl (GCMS) CMO_MT02 0.100 µg/L
1154 Déméton S Methyl Sulfone (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L
2980 Desmedipham (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 µg/L
2738 (*) Desméthylisoproturon (IPPMU) (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1155 (*) Desmétryne (GCMS) CMO_MT02 0.01 µg/L
1156 Diallate (GCMS) CMO_MT02 0.050 µg/L

1157 (*) Diazinon (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1480 Dicamba (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1679 Dichlobenil (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1159 Dichlofenthion (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1360 Dichlofluanide (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1171 (*) Dichlofop Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1586 Dichloroaniline 3,4 (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L		
2981 Dichlorophène (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1169 (*) Dichlorprop (2,4 DP) (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1170 (*) Dichlorvos (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1172 Dicofol (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1173 Dieldrine (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L		
1402 (*) Diethofencarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
2982 Difenacoum (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1905 (*) Difénoconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
2983 Difethialone (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1488 (*) Diflubenzuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1814 (*) Diflufénicanil (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1870 Diméfuron (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
2546 (*) Dimétachlor (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1678 (*) Diméthénamide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1175 (*) Diméthoate (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1403 (*) Diméthomorphe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1698 (*) Dimetilan (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1871 (*) Diniconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1490 (*) DiNitroOrthoCrésol (DNOC) (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.050 μg/L		
5619 Dinocap (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1491 (*) Dinosèbe (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.040 µg/L		
1176 (*) Dinoterbe (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.05 µg/L		
5621 Diquat Dibromide (SHIMADZU_DP) CMO_MT77 0.020 μg/L		
1699 (*) Diquat (ion) (SHIMADZU_DP) CMO_MT77 0.010 µg/L		
1492 Disulfoton (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1966 Dithianon (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1177 (*) Diuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 µg/L		
5622 Dodemorphe (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1178 (*) Endosulfan Alpha (GCMS) CMO MT02 0.010 μg/L		
1179 (*) Endosulfan Béta (GCMS) CMO MT02 0.01 µg/L		
1742 (*) Endosulfan Sulfate (GCMS) CMO MT02 0.010 μg/L		
1181 Endrine (GCMS) CMO_MT02 0.010 µg/L		
1744 (*) Epoxyconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1182 (*) EPTC (GCMS) CMO MT02 0.040 μg/L		
1809 Esfenvalérate (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1763 (*) Ethidimuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1183 (*) Ethion (Diethion) (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L		
1874 Ethiophencarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
10/4 Ethiophichical De (HELCIVISEOS) CIVIO_IVITOZ 0.030 μg/L		

1184 (*) Ethofumésate (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1495 (*) Ethoprophos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
5624 Etofenprox (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
5625 Etoxazole (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
2020 Famoxadone (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
2057 Fénamidone (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1185 (*) Fénarimol (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
2742 (*) Fénazaquin (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1906 (*) Fenbuconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.05 μg/L		
1186 Fenchlorphos (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
2743 Fenhéxamide (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1187 (*) Fénitrothion (GCMS) CMO_MT02 0.03 µg/L		
1973 Fénoxaprop Ethyl (GCMS) CMO MT02 0.040 μg/L		
1967 (*) Fénoxycarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1188 Fenpropathrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1700 Fenpropidine (GCMS) CMO MT02 0.050 μg/L		
1189 Fenpropimorphe (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
5630 Fenpyroximate E (HPLCMSPOS) CMO MT02 0.020 μg/L		
1190 Fenthion (GCMS) CMO_MT02 0.040 µg/L		
1500 (*) Fénuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 µg/L		
2009 Fipronil (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L		
1939 Flazasulfuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.100 μg/L		
5633 Flocoumafen (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 µg/L		
2810 Florasulam (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L		
1404 Fluazifop-p-Butyl (GCMS) CMO_MT02 0.050 µg/L		
2984 Fluazinam (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 µg/L		
2022 Fludioxonil (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1676 (*) Flufénoxuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.050 μg/L		
2023 Flumioxazine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
2565 Flupyrsulfuron Méthyl (HPLCMSPOS) CMO MT02 0.100 µg/L		
2056 (*) Fluquinconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.010 µg/L		
1974 (*) Fluridone (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1675 (*) Flurochloridone (GCMS) CMO_MT02 0.040 µg/L		
1765 (*) Fluroxypyr (HPLCMSNEG) CMO MT02 0.03 µg/L		
2547 Fluroxypyr Methyl Heptyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 µg/L		
2024 Flurprimidol (GCMS) CMO MT02 0.020 µg/L		
2008 (*) Flurtamone (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1194 Flusilazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
2985 Flutolanil (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L		
1503 (*) Flutriafol (GCMS) CMO_MT02 0.050 µg/L		
1192 Folpel (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L		
2075 (*) Fomesafen (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1674 Fonofos (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
2806 (*) Foramsulfuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1703 Formétanate Hydrochloride (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L		
1705 Total Caracter Try around ride (The Edition Caracter Cos) Civil Caracter Cos (Civil Caracter Cos) Civil Caracter Cos (Civ		

1504 Formothion (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1975 (*) Fosetyl Aluminium (HPLCMSFAL) CMO_MT29 0.1 μg/L
2744 (*) Fosthiazate (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1908 (*) Furalaxyl (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2567 Furathiocarbe (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1526 (*) Glufosinate (HPLCMSGLY) CMO_MT14 0.03 μg/L
1506 (*) Glyphosate (HPLCMSGLY) CMO_MT14 0.03 μg/L
2047 (*) Haloxyfop (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L
1200 (*) HCH Alpha (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1201 (*) HCH Beta (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1202 (*) HCH Delta (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
2046 (*) HCH Epsilon (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1203 (*) HCH Gamma (Lindane) (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1197 (*) Heptachlore (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1749 (*) Heptachlore Endo Epoxyde (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1198 (*) Heptachlore Epoxyde (Somme des isomères) (Calcul) Calcul 0.01 μg/L
1748 (*) Heptachlore Exo Epoxyde (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1910 Hepténophos (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1199 Hexachlorobenzène (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1405 Hexaconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1875 (*) Hexaflumuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.040 μg/L
1673 (*) Hexazinone (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1876 (*) Hexythiazox (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
5644 Hydramethylnon (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
1832 (*) Hydroxyatrazine (2 Hydroxy) (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.040 μg/L
1954 (*) Hydroxyterbuthylazine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1704 Imazalil (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1911 (*) Imazamétabenz-Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2986 Imazamox (HPLCMS_SHIMADZU) CMO_MT73 0.01 μg/L
1877 (*) Imidaclopride (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L
5483 Indoxacarbe (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2025 Iodofenphos (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2563 Iodosulfuron Méthyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.070 μg/L
1205 (*) loxynil (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.03 μg/L
2871 (*) loxynil Methyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1942 loxynil Octanoate (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1206 (*) Iprodione (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L
2951 (*) Iprovalicarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1976 (*) Isazofos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1207 Isodrine (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1829 (*) Isophenphos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1208 (*) Isoproturon (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1672 (*) Isoxaben (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1945 Isoxaflutole (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1950 (*) Kresoxim Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L

1094 (*) Lambda Cyhalothrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1406 (*) Lénacile (GCMS) CMO_MT02 0.05 μg/L
1209 (*) Linuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μA
2026 (*) Lufénuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L
1210 (*) Malathion (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L
2747 (*) MCPA-Butoxy Ethyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2748 (*) MCPA-Ethyl-Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2749 (*) MCPA-Methyl-Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2745 (*) MCPA-1-Butyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2746 (*) MCPA-2-Ethyl Hexyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1214 (*) Mecoprop (MCPP) (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 μg/L
2755 (*) Mecoprop-Methyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2870 (*) Mecoprop-n/iso-butyl ester (Melange) (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2750 (*) Mecoprop-1-Octyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.01 µg/L
2752 (*) Mecoprop-2-butoxy Ethyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2753 (*) Mecoprop-2-Ethyl Hexyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 µg/L
2754 (*) Mecoprop-2-Octyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2751 (*) Mecoprop-2,4,4-Trimethyl Pentyl Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1968 Mefenacet (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
2930 Mefenpyr-diéthyl (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2568 (*) Mefluidide (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 μg/L
5533 Mepanipyrim (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2089 Mepiquat Chloride (SHIMADZU_CM) CMO_MT77 0.020 μg/L
1969 (*) Mepiquat (ion) (SHIMADZU_CM) CMO_MT77 0.02 μg/L
1878 (*) Mépronil (GCMS) CMO_MT02 0.01 µg/L
1510 (*) Mercaptodiméthur (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 µg/L
2578 Mésosulfuron Méthyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.100 μg/L
2076 (*) Mésotrione (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L
1706 (*) Métalaxyle (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 µg/L
1796 Metaldéhyde (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.05 µg/L
1215 (*) Métamitron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 µg/L
1670 (*) Métazachlore (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1879 (*) Metconazole (HPLCMSPOS) CMO MT02 0.01 µg/L
1216 (*) Methabenzthiazuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO MT19 0.02 μg/L
1217 (*) Méthidathion (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 µg/L
1218 Méthomyl (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 µg/L
1511 (*) Méthoxychlore (GCMS) CMO MT02 0.020 µg/L
1515 (*) Métobromuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO MT19 0.020 µg/L
1221 (*) Métolachlore (R+S) (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 µg/L
1912 (*) Métosulam (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1912 () Metosulam (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L 1222 (*) Métoxuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
5654 Metrafenone (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1225 (*) Métribuzine (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.1 μg/L
1797 Metsulfuron méthyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1226 (*) Mévinphos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
TZZO () INIENITIPITOS (OCIVIS) CIVIO_IVITOZ 0.040 HB/L

[420 A4]		
5438 Mirex (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1707 Molinate (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L		
1880 Monocrotophos (GCMS) CMO_MT02 0.05 μg/L		
1227 (*) Monolinuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L		
1228 (*) Monuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1881 (*) Myclobutanyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1516 Naled (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1519 (*) Napropamide (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1937 Naptalam (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1520 (*) Néburon (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1882 (*) Nicosulfuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
1669 (*) Norflurazon (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
2737 (*) Norflurazon Desméthyl (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1883 (*) Nuarimol (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
2027 (*) Ofurace (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.010 μg/L		
1230 Ométhoate (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.10 μg/L		
1668 Oryzalin (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.050 μg/L		
2068 Oxadiargyl (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L		
1667 (*) Oxadiazon (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1666 (*) Oxadixyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1850 (*) Oxamyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1231 Oxydémeton Méthyl (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L		
1952 (*) Oxyfluorfène (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
2545 (*) Paclobutrazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.060 μg/L		
5661 Paraquat dichloride (SHIMADZU_DP) CMO_MT77 0.020 μg/L		
1522 (*) Paraquat (ion) (SHIMADZU_DP) CMO_MT77 0.013 µg/L		
1232 (*) Parathion Ethyl (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1233 (*) Parathion Méthyl (GCMS) CMO MT02 0.040 µg/L		
1762 (*) Penconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1887 (*) Pencycuron (GCMS) CMO_MT02 0.01 µg/L		
1234 Pendimethaline (GCMS) CMO_MT02 0.02 µg/L		
6394 Penoxsulam (HPLCMSONLINEPOS) CMO MT19 0.020 µg/L		
1888 (*) Pentachlorobenzène (GCMS) CMO MT02 0.007 µg/L		
1235 (*) Pentachlorophénol (HPLCMSNEG) CMO MT02 0.02 µg/L		
1523 (*) Perméthrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1236 (*) Phenmediphame (HPLCMSPOS) CMO MT02 0.01 µg/L		
1525 Phorate (GCMS) CMO MT02 0.040 µg/L		
1237 (*) Phosalone (GCMS) CMO_MT02 0.040 µg/L		
1971 (*) Phosmet (GCMS) CMO_MT02 0.020 µg/L		
1238 (*) Phosphamidon (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1665 (*) Phoxime (HPLCMSPOS) CMO MT02 0.01 μg/L		
1708 Picloram (GCMS) CMO_MT02 0.04 μg/L		
5665 Picolinafen (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
2669 Picoxystrobine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1709 (*) Piperonyl Butoxide (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1 2 70 Σ () Figure (activity) Civito_(virtoz 0.040 μg/ L		

1528 Pirimicarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
5531 Pirimicarbe Desmethyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1949 Prétilachlore (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1253 (*) Prochloraze (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1664 Procymidone (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1889 Profenophos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1710 (*) Promecarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1254 (*) Prométhryne (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1711 Prométon (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1712 (*) Propachlor (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
2988 Propamocarbe Hydrochloride (Hcl) (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
1532 (*) Propanil (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1972 Propaquizafop (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1255 Propargite (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1256 (*) Propazine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L		
5968 Propazine-2-Hydroxy (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
1533 (*) Propétamphos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1257 (*) Propiconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1535 (*) Propoxur (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
5602 Propoxycarbazone Sodium (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1414 (*) Propyzamide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1092 Prosulfocarbe (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
2534 Prosulfuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
5416 Pymetrozine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
2576 Pyraclostrobine (GCMS) CMO_MT02 0.05 μg/L		
1258 (*) Pyrazophos (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1890 Pyridabène (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1259 Pyridate (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L		
1663 (*) Pyrifenox (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1432 (*) Pyriméthanil (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
1260 (*) Pyrimiphos Ethyl (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
1261 (*) Pyrimiphos Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L		
5499 Pyriproxyfen (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1891 (*) Quinalphos (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
2087 Quinmerac (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.2 μg/L		
2028 (*) Quinoxyfen (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1538 (*) Quintozene (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L		
2069 Quizalofop (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.05 µg/L		
2070 Quizalofop Ethyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L		
1892 (*) Rimsulfuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L		
2029 (*) Rotenone (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L		
1923 (*) Sébuthylazine (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1262 (*) Secbuméton (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L		
5609 Silthiopham (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L		
1263 (*) Simazine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.03 μg/L		

3268 Somme des DDT (Calcul) Calcul 0.010 μg/L
8129 Somme Endosulfan (Alpha+Béta+Sulfate) (Calcul) Calcul 0.01 μg/L
5610 Spinosad (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2664 Spiroxamine (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
1662 (*) Sulcotrione (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L
2085 Sulfosulfuron (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
1894 Sulfotep (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1193 (*) Tau-Fluvalinate (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1694 (*) Tébuconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1895 Tébufénozide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1896 (*) Tébufenpyrad (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1661 (*) Tébutame (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1897 (*) Téflubenzuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.050 μg/L
1898 (*) Teméphos (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
1659 Terbacile (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1266 (*) Terbuméton (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
2051 Terbumeton Desethyl (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
1267 Terbuphos (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1269 (*) Terbutryne (GCMS) CMO_MT02 0.02 μg/L
1268 (*) Terbutylazine (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L
2045 (*) Terbutylazine Déséthyl (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
2735 Tétrachlorobenzène (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1277 Tétrachlorvinphos (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1660 Tétraconazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1900 Tétradifon (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L
5921 Tétraméthrine (GCMS) CMO_MT02 0.04 μg/L
1713 Thiabendazole (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
5671 Thiaclopride (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1940 Thiafluamide (Flufenacet) (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
6390 Thiametoxam (GCMS) CMO_MT02 0.25 μg/L
1714 (*) Thiazasulfuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.080 μg/L
1913 Thifensulfuron Méthyl (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1093 (*) Thiodicarbe (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.01 μg/L
2071 Thiometon (GCMS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1717 Thiophanate Méthyl (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.02 μg/L
5675 Tolclofos Methyl (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1719 (*) Tolylfluanide (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1658 Tralomethrine (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1544 (*) Triadimefon (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1280 Triadimenol (GCMS) CMO_MT02 0.03 μg/L
1281 (*) Triallate (GCMS) CMO_MT02 0.040 μg/L
1914 Triasulfuron (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.100 μg/L
1657 (*) Triazophos (GCMS) CMO_MT02 0.05 μg/L
2990 Triazoxide (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1288 (*) Triclopyr (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.03 μg/L

5430 Triclosan (5-Chloro-2-Phenol) (GCMS) CMO_MT02 0.1 μg/L
2678 Trifloxystrobine (GCMS) CMO_MT02 0.05 μg/L
1902 (*) Triflumuron (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.05 μg/L
1289 (*) Trifluraline (GCMS) CMO_MT02 0.01 μg/L
2096 (*) Trinexapac Ethyl (HPLCMSPOS) CMO_MT02 0.02 μg/L
1291 (*) Vinchlozoline (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
2858 Zoxamide (GCMS) CMO_MT02 0.030 μg/L
2010 1,2,3,4 Tétrachlorobenzène (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1631 (*) 1,2,4,5 Tétrachlorobenzène (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1930 (*) 1-(3,4-DichloroPhényl) Urée (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 μg/L
2847 1-(4-IsopropylPhényl) Urée (HPLCMSONLINEPOS) CMO_MT19 0.020 μg/L
2872 (*) 2,4 D - Isopropyl-Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
2873 (*) 2,4 D - Methyl-Ester (GCMS) CMO_MT02 0.050 μg/L
1143 (*) 2,4' DDD (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1145 (*) 2,4' DDE (GCMS) CMO_MT02 0.010 μg/L
1147 2,4' DDT (GCMS) CMO_MT02 0.005 μg/L
1141 (*) 2,4-D (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 μg/L
1142 (*) 2,4-DB (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.01 μg/L
1212 (*) 2,4-MCPA (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.02 μg/L
1213 (*) 2,4-MCPB (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.04 μg/L
1264 (*) 2,4,5-T (HPLCMSNEG) CMO_MT02 0.020 μg/L
2011 2,6 Dichlorobenzamide (GCMS) CMO_MT02 0.020 μg/L
1144 (*) 4,4' DDD (GCMS) CMO_MT02 0.005 μg/L
1146 (*) 4,4' DDE (GCMS) CMO_MT02 0.005 μg/L

Annexe 2

Date des campagnes de prélèvements en Guadeloupe et en Martinique

Guadeloupe	Martinique	
Date de	Date de	
prélèvement	prélèvement	
18/11/2015	23/04/2015	
15/06/2016	12/11/2015	
02/11/2016	19/11/2015	
23/01/2017	26/04/2016	
15/05/2017	03/11/2016	
27/06/2017	21/11/2016	
27/06/2017	04/01/2017	
08/03/2018	09/03/2017	
15/05/2018	20/04/2017	
11/07/2018	03/05/2017	
21/09/2018	21/11/2017	
05/11/2018	29/01/2018	
05/02/2019	16/03/2018	
30/04/2019	26/04/2018	
21/05/2019	05/06/2018	
04/06/2019	31/07/2018	
24/06/2019	29/01/2019	
30/07/2019	25/02/2019	
22/08/2019	26/03/2019	
09/09/2019	26/04/2019	
01/10/2019	17/06/2019	
14/10/2019	23/07/2019	
29/10/2019	28/08/2019	

Guadeloupe	Martinique		
Date de	Date de		
prélèvement	prélèvement		
12/11/2019	24/09/2019		
25/11/2019	22/10/2019		
09/12/2019	21/11/2019		
23/07/2020	10/12/2019		
17/08/2020	21/01/2020		
29/09/2020	11/08/2020		
19/10/2020	07/09/2020		
26/10/2020	16/10/2020		
24/11/2020	10/11/2020		
25/01/2021	07/12/2020		
01/03/2021	20/01/2021		
23/03/2021	23/02/2021		
20/04/2021	17/03/2021		
25/05/2021	26/04/2021		
30/06/2021	02/06/2021		
	26/06/2021		
	20/07/2021		



Centre scientifique et technique 3, avenue Claude-Guillemin BP 36009

45060 - Orléans Cedex 2 - France Tél.: 02 38 64 34 34 - www.brgm.fr

Direction régionale Guadeloupe Parc d'activité Colin – La Lézarde 97170 Petit-Bourg - France Tél. : +590 5 90 41 35 48